Ville de Brignoles (83 170)
Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets / Direction de la Commande Publique
Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93. Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Objet du marché: . Construction d'un ensemble sportif en 11 lots, situé au quartier du Vabre. Relance du lot n° 06 «Menuiseries intérieures»

Mode de passation : Marché à Procédure Adaptée - Marché conclu suivant les articles L 2123-1 ; L 2124-3 et R. 2123-1 à R. 2123-7 et de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019.
Type de marché : Marché de travaux
Caractéristiques du marché :
Les travaux du présent marché sont décrits au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).
Ces travaux s'intègrent dans une opération lancée en 11 lots pour la réalisation d'un complexe sportif au sein d'une structure regroupant d'autres équipements (stades, tribunes et complexe aquatique).
Un Appel d'Offres Ouvert a été lancé pour la réalisation de ce complexe.
A l'issue de ce marché, seuls 6 lots ont été attribués (lots 02-04-05-08-10-11)
Un second marché a été lancé en Appel d'Offres Ouvert pour la relance des lots non attribués, à savoir les lots n°01-03-06-07 et 09.
Les lots 01-03-07 et 09 ont été attribués. Seul le lot 6 a été déclaré infructueux car aucune offre n'a été reçue.
Le présent marché consiste donc à relancer le lot n°6 « menuiseries intérieures ».
La procédure choisie est celle du Marché à Procédure Adaptée prise en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique qui prévoit que l'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour attribuer le lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée, si la valeur estimée du lot concerné est inférieure à 1 million d'euros hors taxes et si le montant de ce lot n'excède pas 20% de la valeur de la totalité des lots.
Les conditions décrites ci-dessus sont bien remplies dans notre cas de figure.
Le lot 06 comporte une P.S.E. (Prestation Supplémentaire éventuelle obligatoire – ancienne option)
Le lot n° 06 comporte une clause d'insertion obligatoire.
Classification CPV :
Lot n° 06 : 45421000-4 (Travaux de menuiserie)
Code NUTS : FRL05
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 % (voir détail des sous-critères dans le règlement de consultation).
Nombre total d'offres reçues :
Lot n°06 : 2
Titulaire: Le marché a été attribué à la société suivante: Sté KAREMEN BOIS – MERLE – 83400 HYERES
Date d'attribution : le : 09/10/2019
Date de notification : le 13/12/2019
Numéro de marché : 45 / 2019
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 14/01/2020